


Silvio Mariotti

Ophtalmologiste,
Officier médical,
Programme vision et
soins oculaires, Prise
en charge des maladies
non transmissibles,
Organisation mondiale
de la Santé, Genève,
Suisse.


Stuart Keel

Officier technique,
Programme vision et
soins oculaires, Prise
en charge des maladies
non transmissibles,
Organisation mondiale
de la Santé, Genève,
Suisse.


Alarcos Cieza

Coordinatrice, Unité
Prévention de la cécité
et de la surdit ,
handicap et
r adapation, Prise en
charge des maladies
non transmissibles,
Organisation mondiale
de la Santé, G n ve,
Suisse.

Soins oculaires durant la COVID-19, urgence de sant  publique : le point de vue de l'OMS

Durant la pand mie de COVID-19, l'Organisation mondiale de la Sant  souligne l'importance de la s curit , de la prise en charge des personnes handicap es et des maladies oculaires non urgentes, du partage de l'innovation et de l'int gration des soins oculaires aux syst mes de sant .

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Sant  (OMS) a qualifi  l' pid mie de COVID-19 d'« urgence de sant  publique de port e internationale ». Cette  pid mie, qui est maintenant une pand mie, a affect  toutes les couches de la population mondiale, y compris les personnels de sant . Cet article a pour objectif de souligner ce que l'OMS consid re comme des points importants pour les personnels de sant  oculaire durant la pand mie.

Prendre des mesures pour la protection et prise en charge des personnes handicap es

Les personnes pr sentant un ou plusieurs handicaps sont particuli rement vuln rables durant la pand mie de COVID-19.

Les personnes handicap es peuvent  tre affect es de mani re disproportionn e par l' pid mie. Ceci peut  tre d    la perturbation des services et du soutien dont ces personnes d pendent habituellement, aux difficult s qu'elles rencontrent dans la pratique des mesures d'hygi ne de base et de la distanciation physique, ou encore aux obstacles auxquels elles doivent faire face pour acc der aux services de sant  publique et   l'information. Dans certains cas, des probl mes de sant  pr existants peuvent les exposer   un risque plus  lev  de d velopper une maladie grave ou permanente si elles sont contamin es par le virus.

Les obstacles rencontr s par les personnes handicap es peuvent  tre r duits ou  limin s si les principales parties prenantes prennent les mesures qui s'imposent. L'OMS a publi  des conseils sur les actions et mesures que peuvent mettre en  uvre les gouvernements, les prestataires de services, les communaut s et les personnes handicap es elles-m mes pour prot ger les personnes handicap es durant la pand mie de COVID-19 : <https://bit.ly/3oaMERA>

Utiliser des  quipements de protection individuelle (EPI) provenant de sources agr ees

La cha ne d'approvisionnement mondiale conna t actuellement des perturbations parce que la COVID-19 a provoqu  une forte augmentation de la demande. Chaque pays a  tabli une liste de sources r pertori es d'EPI agr es pour les patients et les prestataires de soins. L'OMS recommande d'utiliser seulement des EPI provenant de ces sources agr ees et d' viter les EPI faits maison ou les distributeurs d'EPI dont les r seaux sociaux font la publicit , car ces EPI sont de qualit  douteuse. Vous trouverez plus d'informations sur l'utilisation rationnelle des EPI contre la COVID-19   la page suivante : <https://bit.ly/37qh819>

Ne pas abandonner les patients qui ont besoin de soins non urgents

Bien que, durant la pand mie, il faille avant tout maintenir les services de soins oculaires essentiels et  viter l'interruption de l'acc s aux m dicaments pour les patients pr sentant une affection oculaire chronique, il ne faut pas pour autant que les patients en attente de soins non urgents se sentent abandonn s.



Patients attendant leur tour pour entrer   l'h pital.

PARAGUAY

Il faut tirer parti de la t l m decine et autres avanc es technologiques non seulement pour aiguiller les patients et coordonner les soins entre prestataires, mais  galement pour s'assurer que les patients ayant besoin de soins non urgents restent impliqu s et inform s, suivent leur programme de traitement, prennent les mesures pr ventives n cessaires, et continuent   consulter lorsque la pand mie sera ma tris e.

Recenser et partager les strat gies innovantes et leur impact

La lutte contre la COVID-19 nous a montr  que des approches innovantes de gestion de main d' uvre, comme le red ploiement temporaire du personnel, le partage des t ches et la d l gation, peuvent permettre de rem dier aux manques aigus de personnel ou aux inefficacit s. Il est important que les personnes travaillant dans le secteur de la sant  recensent les approches nouvelles ou innovantes qu'elles ont mis en  uvre durant la pand mie, ainsi que l'impact de ces approches sur la d livrance des soins oculaires et leurs r sultats. Ceci pourra servir de base   l' laboration de services de sant  de qualit  et, apr s la pand mie, les  tudes sur la mise en  uvre de ces approches permettront de voir si elles peuvent  tre appliqu es   plus grande  chelle pour am liorer les soins cliniques et la vie de tous, et pour am liorer l' galit  d'acc s   des soins oculaires de haute qualit .

Int grer les soins oculaires au sein des syst mes de sant 

La recommandation la plus importante du *Rapport mondial sur la vision* de l'OMS est de faire en sorte que les soins oculaires soient int gr s au syst me de d livrance des soins de sant  et soient inclus dans les plans strat giques du secteur de la sant . Cette recommandation  tait pertinente avant la pand mie, car   l'heure actuelle au moins un milliard de personnes pr sentent une d ficience visuelle  vitable ou en attente de traitement et l'on constate d' normes in galit s dans l'acc s aux soins oculaires entre pays et au sein d'un m me pays.

Cette recommandation est  galement pertinente durant la pand mie car si les soins oculaires font partie int grante du syst me de sant , il y a fort   parier qu'ils joueront un r le plus important dans le plan d'intervention du secteur de la sant  en r ponse   la pand mie. L'int gration des soins oculaires sera  galement cruciale dans la mise en  uvre des programmes de sant  oculaire apr s la pand mie de COVID-19, pour assurer la durabilit  de ces programmes et la continuit  des soins aux patients.